

L'hebdo du lycée Senghor



Bulletin d'information n° 031
Lundi 26 mai au vendredi 30 mai 2025



Internet:

Ministère : www.education.gouv.fr

Rectorat: www.ac-normandie.fr



Mail:

Vie scolaire:

cpe.0271579v@ac-normandie.fr

lycée

ce.0271579v@ac-normandie.fr

Tel: 02.32.28.81.81

AGENDA

Samedi 24 mai
Lycée ouvert

Lundi 26 mai
Intervention de l'association « l'abri »
2nde 1 2 4

Théâtre Legendre (spé Th 1^{er})

Début des épreuves d'examen
(candidats libres)

Master class bande dessinée

Présence d'une réalisatrice (Ci-Av)

Journée « Festival Afrique »

* 9h30 projection « Fahavalo »

* 15h00 café BD

* 20H00 concert SUR RESERVATION
(ouvert aux parents)

♦ expositions au CDI

♦
Distribution des dossiers de
réinscription pour les futurs 1G/TG (si
avis favorable au 2T)

Mardi 27 mai
Musée d'Evreux (Langues Anciennes)
Intervention de l'association « l'abri »
2nde 6 10 12

Distribution des dossiers de
réinscription pour les futurs 1G/TG (si
avis favorable au 2T)

Représentation des travaux de la
section théâtre (après midi et soir)

mercredi 28 mai
Intervention de l'association « l'abri »
2nde 5 13

Début des conseils de classe

Jeudi 29 mai
Férié

Vendredi 30 mai
Lycée fermé

Un téléphone pendant une épreuve d'examen ?

Lors d'une épreuve (orale ou écrite) de l'examen du baccalauréat, le candidat ne peut avoir avec lui que le minimum indispensable à l'épreuve :

- ♦ crayons, stylos (encre noire ou bleue non effaçable) gommes et autre matériel pour composer. La trousse (éventuellement utilisée pour le transport) sera placée dans le sac de l'élève (et non sur la table)
- ♦ Carte d'identité, convocation

Le sac de l'élève sera placé en fond de salle.

Si l'élève dispose d'un téléphone portable –ou de tout autre moyen de communication, y compris montres connectées, écouteurs... ils doivent être éteints et disposés dans le sac de l'élève. Ce sac sera disposé en fond de salle.

La seule détention (et, a fortiori, l'utilisation) de l'un de ses moyens de communication **constitue une (tentative de) fraude** à l'examen. Cela est valable dans la salle de cours mais aussi si l'on se rend aux WC...

La réglementation de l'examen prévoit une sanction d'interdiction **de 5 ans de passer tout examen public (y compris le permis de conduire...)** pour l'élève incriminé.

A savoir....

Le lycée disposera de deux

détecteurs de téléphones

qui seront utilisés pendant les épreuves de juin prochain (et l'année prochaine durant les épreuves de contrôle continu)

Rappel : les élèves disposant d'un aménagement d'épreuve avec utilisation de leur ordinateur doivent le déposer 48 heures avant l'épreuve pour « vérification »